



**HAL**  
open science

## ÉCRITURES CRÉATIVES

Nicole Biagioli

► **To cite this version:**

Nicole Biagioli. ÉCRITURES CRÉATIVES. Nathalie Brillant Rannou, François Le Goff, Marie-José Fourtanier et Jean-François Massol. *Ecrire pour inventer*, 2ditions Champion, pp.292-296, 2020, Un dictionnaire de didactique de la littérature, 978-2-7453-5266-8, e-ISBN : 978-2-7453-5267-5. hal-03118751

**HAL Id: hal-03118751**

**<https://hal.science/hal-03118751>**

Submitted on 22 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article publié dans** **Un dictionnaire de didactique de la littérature** (Nathalie Brillant Rannou, François Le Goff, Marie-José Fourtanier et Jean-François Massol, dir.), Éditions Champion, Paris, 2020, pp. 292-296, **ISBN : 978-2-7453-5266-8, e-ISBN : 978-2-7453-5267-5**

**fichier auteur**

**NICOLE BIAGIOLI**

## **ÉCRITURES CRÉATIVES**

### **DU *CREATIVE WRITING* AUX ÉCRITURES CRÉATIVES**

L'écriture créative, de l'anglais *creative writing*, est une méthode d'écriture répandue dans les universités anglo-saxonnes et canadiennes qui se fonde sur la pratique en groupe de l'écriture, sous la houlette d'un animateur, le plus souvent un professionnel. Reprise par quelques universités françaises qui délivrent des diplômes de master : Toulouse-Le Mirail : « Métiers de l'écriture » (2012), Le Havre (2012) et Paris 8 (2013) : « Masters de création littéraire », Cergy-Pontoise (2015) « Écriture créative et métiers de la rédaction », elle recouvre toutes les pratiques sociales et professionnelles de l'écrit.

Au plan didactique, elle s'oppose à l'approche scolaire de l'écriture littéraire dans la francophonie européenne, basée sur l'analyse et la reproduction des procédés littéraires des grands auteurs. La mise au pluriel du syntagme est une initiative francophone. Les écritures créatives apparaissent dans le champ de la didactique du français langue première au tournant du siècle dernier (*Le français aujourd'hui*, n°127, 1999). Ensemble de techniques destinées à faciliter l'apprentissage de l'écrit, à différents niveaux et pour différents publics, elles résultent de la conjonction de l'histoire de la discipline français qui, dans les années 1970-90, se voit confier l'objectif de démocratiser l'approche de la littérature, et de la transposition didactique de l'écriture créative, lorsque celle-ci commence à s'institutionnaliser. Les écritures créatives véhiculent le même message symbolique que l'écriture créative : faire passer du statut de lecteur à celui de scripteur, avec la prise d'initiative que cela comporte. Elles marquent le passage de l'apprentissage non-formel de l'atelier d'écriture – qui représentait déjà une première formalisation par rapport à l'apprentissage informel du métier d'écrivain – à l'apprentissage formel de l'école. La mise au pluriel est une conséquence directe de l'élémentation des objets d'étude et de la diversification des approches inhérente à toute didactisation.

## DE L'AUTODIDAXIE PROFESSIONNELLE À LA DIDACTIQUE DE L'ÉCRITURE LITTÉRAIRE

*Écrire cela s'apprend*, est le titre d'un article que J. Ricardou, écrivain et théoricien du Nouveau Roman et instituteur fait paraître en 1984 dans le premier numéro de *Texte En Main*, revue universitaire consacrée aux ateliers d'écriture. Pour comprendre cette double évolution du champ de la production littéraire et de l'appareil scolaire, il faut remonter à la naissance de l'atelier d'écriture à la française (Oriol-Boyer, Bilous, 2011). Celui-ci prend sa source dans la littérature à contraintes (*Formules*, n°4, 2000). Déjà présente dans l'antiquité, la contrainte littéraire est illustrée à la fin du Moyen-Âge par les grands rhétoriciens, puis connaît une vie souterraine mais perceptible chez tous les auteurs qui partent du signifiant pour créer du signifié. *Comment j'ai écrit certains de mes livres* (1937), ouvrage posthume dans lequel R. Roussel (1877-1933) dévoile ses procédés d'écriture, est le point de départ de la réflexion contemporaine sur la contrainte en littérature. La créativité n'appartient plus en propre à l'individu. Elle peut être induite par des mécanismes qui relèvent de ce que l'école de Palo-Alto (Watzlawick et al.; 1972) définit comme prescription du symptôme. Au lieu de traquer le lapsus phonique ou syntaxique, on s'en sert comme embrayeur d'écriture.

La contrainte n'est qu'un outil. Elle n'est pratiquée de façon indépendante qu'à titre d'entraînement. Loin d'éliminer la responsabilité de l'auteur, elle lui permet tout à la fois de se former et de se prolonger dans son texte. Que l'on pense à la façon dont G. Perec utilise le lipogramme dans *La Disparition*, ou J. Ricardou son patronyme dans *La Conquête de Constantinople*. C'est à ce postulat commun qu'en dépit de leurs différences, souscrivent les deux groupes littéraires qui ont le plus influencé la théorisation des écritures créatives : le Nouveau Roman et l'OULIPO.

La transposition de cette méthodologie dans l'institution scolaire s'est révélée particulièrement épineuse. On distingue deux périodes (Biagioli, 2016). L'introduction, de 1980 à 2000, a bénéficié de deux adjouvants : les pionniers : écrivains, théoriciens et enseignants qui réunissaient dans leur personne les conditions indispensables à la transposition didactique de l'écriture littéraire, et la linguistique textuelle, dont l'essor a permis d'intégrer dans les projets d'écriture les apports de la grammaire et de la lecture littéraire. L'intégration définitive, à partir des années 2000, va progressivement vider les écritures créatives de leur sens. La tâche d'écriture, le plus souvent hypertextuelle, devient un simple prolongement de la lecture littéraire. Imposée au baccalauréat, l'écriture d'invention se borne à vérifier l'acquisition des savoirs sur la littérature à travers des scénarios pseudo-fictionnels. Déconnectées de tout projet scriptural, les écritures créatives changent d'identité et deviennent des « jeux littéraires ». *La petite fabrique de littérature* (Duchesne et Leguay, 1985) publiée par un éditeur

scolaire : Magnard, fournit aux enseignants un des premiers répertoires de consignes créatives. Les livres du maître livrent des scénarios clefs en main pour les mettre en œuvre en classe. Un des derniers ouvrages parus sous l'intitulé *Écritures créatives* (Bara, Bonvallet, Rodier, 2011) a été édité au PUG dans la collection *Les outils malins du FLE*, avec comme sous-titre : *Des outils pratiques pour animer la classe*.

## **DES ÉCRITURES CRÉATIVES AU LIFELONG KINDERGARTEN**

Conçue pour donner aux élèves une expérience d'auteur, la didactique des écritures créatives repose sur trois principes : l'engagement, le décentrement par le partage, et la réécriture (Bucheton, 1994). Elle ne limite pas la créativité à l'art, ni l'art à la littérature. « Associée à tout exercice de la pensée quand elle devient la pensée singulière (la pensée d'un sujet) » grâce au « rôle central donné aux formes sémiotiques et [...] au travail concret sur ces formes » (Chabanne et Dunas, 1999 : 17), la créativité ordinaire qu'elle promeut renoue avec une conception de l'art et de l'esthétique transdisciplinaire, sensible aux éléments expérientiels communs : défamiliarisation, exploitation de l'émotion et de l'intuition, primauté accordée aux formes sémiotiques (Schaeffer, 2015), et aux spécificités des divers champs culturels.

On assiste actuellement à un retour en grâce des écritures créatives, à la faveur de deux bouleversements : le passage de l'école au modèle d'évaluation par compétences dans lequel la créativité a statut de métacompétence, et l'apparition sur les réseaux sociaux d'un marché de la créativité fondé sur l'intermédialité et la création collaborative (Chapelain, 2017). Ainsi les quatre pistes de réflexion engagées par le colloque *Écritures créatives : représentations contemporaines, processus créatifs, nouveaux enjeux professionnels* (Angers, juin 2018) : 1° *Écrire, cela s'apprend*, 2° *Transmission et transferts de compétences*, 3° *Anthropologie et développement personnel*, 4° *Écritures, nouvelles technologies et nouvelles socialités* (Fabula, 2017), font explicitement écho aux principes fondateurs de la didactique de la créativité littéraire.

Ce renouveau offre à la didactique de la littérature des opportunités d'innovation dans l'école et d'extension dans la société. Dans les pratiques scolaires, une tendance au rééquilibrage des relations entre lecture et écriture se fait jour, avec des expérimentations privilégiant les traces de lecture et leur transformation en textes originaux (Le Goff & David, 2008), textes qui peuvent aussi bien être des images ou des objets (Biagioli, 2016). Un autre élément penche en faveur du rôle décloisonnant de l'écriture : le métissage devenu inévitable entre la didactique du français langue étrangère et celle du français langue première. Tout écriture littéraire abordable pour des débutants facilite l'intégration linguistique, culturelle et personnelle (Domp martin-Normand, Le Groignec, 2015). De son côté, la mise en place de la formation tout au long de la vie a favorisé l'essor des recherches sur les compétences adaptatives.

Significativement, c'est le jardin d'enfants qui, parmi tous les dispositifs didactiques, a été retenu pour modéliser cette méthodologie de la créativité élargie. Dans le programme de ce retour aux sources de l'apprentissage : *Cultivating Creativity through Projects, Passion, Peers and Play* (Resnick, 2017) toutes les écritures créatives peuvent se reconnaître, et au premier chef l'écriture littéraire qui l'a en grande part inspiré.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BIAGIOLI, Nicole, « Ce qui est vivant et ce qui est mort de la didactique de l'écriture littéraire », dans *Didactiques du français et de la littérature*, éd. A. Petitjean, *Recherches textuelles*, n°14, Université de Lorraine, 2016, p. 599-617.

BIAGIOLI-(BILOUS), Nicole & BUCHETON, Dominique dir., *Écritures créatives, Le Français Aujourd'hui*, n°127, 1999.

CHABANNE, Jean-Charles & DUNAS, Alain, « La créativité « ordinaire », dans N. Biagioli-(Bilous) & D. Bucheton (éds.), *Écritures créatives, Le français aujourd'hui*, n°127, 1999, p. 17-25.

CHAPELAIN, Brigitte, « La participation dans les écritures créatives en réseau de la réception à la production », *Le français aujourd'hui*, n°196, 2017, p. 45-56.

DOMPMARTIN-NORMAND, Chantal & LE GROIGNEC, Anne, « Un atelier d'écriture créative en FLE », dans *Éducation et sociétés plurilingues*, n°38, 2015, p. 59-71.

Mots-clés : Atelier d'écriture – Écriture d'invention – Écriture littéraire – Sujet scripteur.

## **LISTE POUR LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

BARA, Stéphanie, BONVALLET, Anne-Marguerite & RODIER, Christian, *Écritures créatives*, Grenoble, PUG, coll. « Les outils mails du FLE », 2011.

BIAGIOLI, Nicole, « Écrire à partir d'une image et fabriquer un objet à partir d'un texte : historique et caractéristiques actuelles des pratiques scolaires interartiales », *Pratiques*, 175-176, en ligne, 2017.

BIAGIOLI, Nicole, « Ce qui est vivant et ce qui est mort de la didactique de l'écriture littéraire... », dans *Didactiques du français et de la littérature*, éd. A. Petitjean, *Recherches textuelles*, n°14, Université de Lorraine, 2016, p. 599-617.

BIAGIOLI-(BILOUS), Nicole & BUCHETON, Dominique (éds.), « Écritures créatives », *Le français aujourd'hui*, n°127, 1999.

BIAGIOLI, Nicole, « Biographie d'auteur imaginaire en master : entre écriture littéraire et écriture critique », dans *Pratiques d'écriture littéraire à l'université*, éds. V. Houdart-Merot & C. Mongenot, Paris, Champion, coll. « Didactique des Lettres et des cultures », 2013, p. 227-242.

BUCHETON, Dominique, « Vécu, affects et réécriture du récit », dans « Écrire au brouillon », *Le français aujourd'hui*, n°108, 1994.

- CHABANNE, Jean-Charles & DUNAS, Alain, « La créativité « ordinaire », dans « Écritures créatives », éd. N. Biagioli-(Bilous) & D. Bucheton, *Le français Aujourd'hui*, n°127, 1999, p. 17-25.
- CHAPELAIN, Brigitte, « La participation dans les écritures créatives en réseau de la réception à la production », dans *Le français aujourd'hui*, n°196, 2017, p. 45-56.
- DOMPMARTIN-NORMAND, Chantal & LE GROIGNEC, Anne, « Un atelier d'écriture créative en FLE », dans *Éducation et sociétés plurilingues*, n°38, 2015, p. 59-71.
- DUCHESNE, Alain & LEGUAY, Thierry, *Petite fabrique de littérature*, Magnard, 1985.
- Écritures créatives : représentations contemporaines, processus créatifs, nouveaux enjeux professionnels* (Angers 7, 8 9, juin 2018), *Fabula*, 29 Nov. 2017, Marc Escola.
- Formules*, n°4, 2000, *Qu'est-ce- que les littératures à contraintes ?*
- ORIOLE-BOYER, Claudette & BILOUS, Daniel (éd.), *Ateliers d'écriture littéraire*, Actes du colloque de Cerisy de 2011, Paris, Hermann, 2013.
- PETITJEAN, André, « La Transposition didactique en français », dans *Pratiques*, n°97/98, 1988, p. 7-34.
- RESNICK, Mitchel, *Lifelong Kindergarten, Cultivating Creativity through Projects, Passion, Peers, and Play*, Cambridge, Massachusetts, London, The MIT Press, 2018.
- RICARDOU Jean, « Pluriel de l'écriture », dans *Texte En Main*, N°1, 1984, p. 19-29.
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *L'expérience esthétique*, Paris, Gallimard, 2015.
- WATZLAWICK Paul, HELMICK BEAVIN, Janet & JACKSON. Donald, D., *Une logique de la communication*, [1972], trad. fçse, Paris, Seuil, 2014.